

## Les actions et engagements du présent contrat

---



Figure 11. *Le libraire*, par Arcimboldo, 1566

Le programme triannuel des activités entrant dans le cadre de la lecture publique que nous entendons porter comporte cinq axes, entendus comme complémentaires, qui intègrent une offre déjà importante, et lui permettront de s'ouvrir à d'autres rencontres, d'autres ambitions, d'autres partages. En effet, le diagnostic présenté ci-dessus l'atteste, la lecture publique tient une place importante dans la réalité publique locale, qu'il s'agisse des initiatives fortes comme celle de Beaugency voilà une douzaine d'années, créant la médiathèque *La Pléiade* ou d'un maillage de sites ouverts à ambition culturelle, organisés en S.I.V.U., allant du point lecture à la bibliothèque de village très structurée et fonctionnant par engagement associatif. Mais le contrat territoires-lectures peut aussi servir de base à une mise en cohérence d'un ensemble foisonnant d'initiatives, et se mettre au service d'une recherche de cohésion innovante dans et pour le territoire.

M. le Ministre de la Culture présentait, lors de sa conférence de presse du 30 mars 2010, 14 propositions pour développer la lecture publique<sup>1</sup>. Selon lui, l'ambition de la signature des contrats territoires-lectures, est de susciter une réinterrogation des pratiques de lecture publique, le plus souvent réduites à des normes culturelles anciennes et

<sup>1</sup> [Annexe 3](#) : « plan de développement de la lecture publique » daté du 30 mars 2010.

classiques, contenues dans les frontières rarement élargies de quelques cercles fermés – mais aussi d’en faire l’occasion d’un questionnement de la notion de territoire, à l’heure de réformes annoncées pour 2014 en matière de définition politique de l’espace français. Mot fort, mot à la mode (Goncourt 2011 pour le livre de Houellebecq, *La carte et le territoire*) – le territoire demeure flou, malgré son ambition de parler d’identité et d’appartenance, à la croisée de l’histoire et des citoyennetés.

Car si le territoire a à voir avec la géographie, la cartographie et la politique, par l’imposition de découpages imposés, il est aussi à entendre comme une réalité autopoïétique, s’inventant elle-même, par-delà les délimitations assujettissantes. Parler de territoire, c’est en effet prendre en compte d’autres dimensions, culturelles, sociologiques, symboliques, démographiques qui interdisent sa réduction à une réalité trop vite circonscrite, par habitude et facilité culturelle.

C’est dans cet esprit que nous avons travaillé à la proposition d’actions croisant toujours ces deux notions, *a priori* si simples, de lecture et de territoire, avec l’ambition qu’elles puissent mutuellement se renforcer, pour toujours plus d’identité et d’appartenance dans le canton de Beaugency ; pour le dire autrement, en rappelant Villon, dont le lycée balgentien porte le nom, nous avons ici souhaité profiter d’un *lais* (ou legs, testament)<sup>2</sup> et le faire fructifier vers une richesse accrue, parce qu’à venir, en nous appuyant sur les forces cantonales constituées par les écoles, les professionnels dédiés et les associations.

Appuyée par l’étude du diagnostic et par une méthodologie participative, alliant forces vives du territoire et regards extérieurs avisés, le Contrat Territoires-Lectures du canton De Beaugency porte l’ambition de développer un programme d’actions autour de cinq objectifs qui ont pour finalité de permettre à la lecture publique plurielle de mieux pénétrer les territoires.

Cinq axes donc, autour de cinq mots, organisent les quelque 20 points ci-dessous :

- **collections**, parce qu’on ne lit sans supports,
- **écoles**, parce que là est notre public de demain, qu’il s’agisse des écoles maternelles et élémentaires ou des collèges et lycées,
- **événement**, parce qu’il existe et fait date dans la vie annuelle du canton depuis bientôt trente ans,
- **variétés**, parce que le lire et l’écrire en ont besoin, autant qu’ils la suscitent,
- **voyages** et **rencontres** enfin, comme aboutissements et ouvertures, autour des textes et des paroles.

<sup>2</sup> « Fait au temps de ladite date, Par le bien renommé Villon  
Qui ne menjue figue ni date. » in *Poètes et Romanciers du Moyen Age*, Paris, Pléiade, p. 1145.

## A - Des proses aux quatre vents ou l'aide au développement d'un fonds autonome pour la lecture dans le canton de Beaugency

Le canton de Beaugency est certes riche de fonds variés, constitués sur de nombreuses décennies ; cependant, l'invention d'un nouveau territoire appelle de nouvelles dotations et engage sur de nécessaires nouvelles voies.

### 1. Création d'un fonds cantonal du livre

Le canton, proche des terrains d'écriture de Jean de Meung, Guillaume de Lorris et de François Villon, est fort de plusieurs bibliothèques et médiathèques, comme détaillé supra ; cependant, mettre à jour les collections, surtout dans l'objectif de *répondre à une demande croissante* dans les domaines des supports vidéo, des livres audio, des ouvrages d'art et des supports adaptés pour des publics ciblés (mal voyants, personnes âgées) nécessite un effort important, de quelque 50 000 € par an sur trois ans\*.

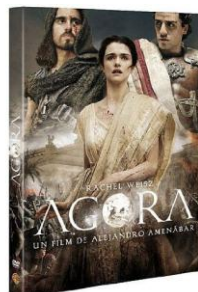


Figure 12. DVD du film *Agora*, d'Alejandro Amenabar

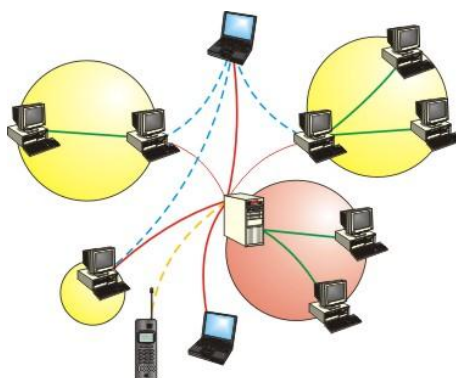
Par ailleurs, la politique d'acquisition mise en place par les professionnels de la Médiathèque consistant à proposer une offre documentaire récente (acquisition=parution+1 mois maximum) et variée (du livre au jeu vidéo) pose la question de l'harmonisation de cette offre sur l'ensemble des sites du réseau. Question essentielle lorsqu'il s'agit d'une mise en rayon avec fonds circulant.

Aussi, nous élargirons la qualité de cette offre à l'ensemble du réseau en le dotant d'un budget d'acquisition évalué à quelque 50 000 € par an sur trois ans.<sup>3</sup>

\* Aide spécifique à la création d'un fonds documentaire par le C.N.L.

Figure 13. Réseau Informatique<sup>3</sup>

Projet en cours de finalisation de création d'une mise en réseau informatique des bibliothèques du Canton avec le soutien de la D.R.A.C. – Concours Particulier.



<sup>3</sup> Les bibliothèques du Réseau seront équipées d'un SIGB en système hébergé voir [annexe 4](#).

### La politique d'acquisition cantonale répondra à trois objectifs :

1 – **Harmonisation de l'offre** sur l'ensemble des sites : chartre d'acquisition, équilibrage des supports, répartition des fonds.

2 – **Variété de l'offre** : proposer au public de l'ensemble du réseau plusieurs supports (livres, revues, BD, mangas, livres audio, DVD, DVD Blu-Ray, CD audio, logiciels, jeux vidéo pour PC et console)

3 – **Vers le numérique\*** : profiter de l'interface Web du nouveau Réseau de la Lecture Publique Cantonale pour élargir l'offre documentaire aux supports numériques : livres numériques, V.O.D., musiques en ligne, cours en ligne, jeux en ligne.

### Au services des usagers

La coordination du réseau des bibliothèques passe, certes, par une politique d'acquisition commune, une gestion coordonnée des flux documentaires et par la mise en commun de l'ensemble des moyens. Mais elle doit se penser avec pour **unique finalité** de garantir un service accru au public comportant :

- **la politique tarifaire** : maintien d'une politique tarifaire attractive basée sur la gratuité des enfants et des publics empêchés.
- **la politique d'accueil** : répartir et augmenter les temps d'ouverture sur l'ensemble du réseau. Orienter la politique d'accueil vers des temps d'animation et de conseil.
- **les acquisitions** : repérer les supports insuffisamment représentés, répartir les fonds, multiplier les supports et **augmenter les capacités d'emprunts** des usagers.

La politique d'acquisition déjà menée par la tête de réseau, forte d'un budget conséquent, devra être encore plus **portée vers l'avenir**. Cela sous-entend une **offre documentaire récente, plurielle et innovante !**

Tout en maintenant l'offre d'ouvrages récents, nous allons accroître les références des secteurs suivants :

- DVD & DVD Blu-ray
- mangas
- jeux pour consoles
- **De nouveaux services\*** : optimiser l'exploitation de l'outil Internet pour proposer un panel de services innovants, **c'est permettre au public d'être un véritable acteur** que ce soit dans l'offre documentaire, dans la programmation d'animations ou dans l'organisation même des structures et de leur politique d'accueil. Nous favoriserons donc à travers notre portail une multitude de services (VOD, Cours en ligne, Livres en ligne, Musique en Ligne, Forum, ...), **un véritable réseau social d'échange et de ressources en ligne !**

*\* Aide spécifique à création d'un fonds numérique par le biais du C.N.L.*

- **A la recherche du public disparu** : s'il existe des publics qui ne fréquentent pas ou plus les bibliothèques, c'est donc aux bibliothèques d'aller à leur rencontre en s'associant aux partenaires comme Val de Lire et/ou l'épicerie sociale par exemple.

**La bibliothèque mobile** : en partenariat avec l'association Val de Lire et les deux maisons de retraite, nous proposerons aux personnes du troisième âge du portage de documents et des temps de lecture. Nous participerons également au financement de l'aménagement d'un véhicule de l'association Val de Lire en bibliothèque mobile.

**Le panier culturel** : nous allons nous associer avec le service social de la ville de Beaugency pour proposer au public bénéficiaire de l'aide alimentaire, des paniers culturels pour les adultes et les enfants.

**Le coût de ces deux actions est estimé à 8 000 € (6 000 + 2 000)**

## 2. Equiper les sites de la lecture publique

Chaque site concerné par la mise en réseau et invité à faire vivre ce fonds requiert *des équipements pour l'aide à l'accueil du public* : meubles dédiés pour supporter les ordinateurs, bacs de rangements, étagères.

Ce poste est estimé à 6 500 € par an sur deux ans pour 4 lieux \*.

\* pris en charge dans le cadre du Concours Particulier - D.R.A.C..

## 3. Former les bénévoles et les personnels

Travailler à *la dynamisation des réseaux* appelle des *besoins de formation* des bénévoles en matière de gestion, de bureautique et de communication comme de formation à l'univers du livre (édition, reliure, circuits de diffusion). Ces formations seraient à mettre en place, avec le concours de structures comme la B.D.L. ; le C.N.F.P.T ou organismes de formations.

Ce poste est évalué à 1 500 € l'an sur trois ans, qu'il s'agisse de formations dispensées par les agents spécialisés dans la lecture publique ou de recours à formation par cabinets spécialisés.

## 4. Un emploi à pérenniser

La mise en réseau des différents sites de la lecture publique cantonale a entraîné l'embauche d'une salariée sous contrat aidé sur le site de la médiathèque *La Pléiade* de Beaugency. Ce contrat gagnerait à être prolongé pendant tout le temps de cette mise en réseau qui accapare beaucoup les personnels titulaires (installation informatique, rédaction des cahiers des charges, équipement des sites, catalogage de quelque 10 000 ouvrages issus des bibliothèques de Lailly en Val et de Messas, construction d'une offre d'animation).

L'essor des technologies nécessitent inévitablement un encadrement spécifique des espaces qui leurs sont dédiés. Nous entendons développer l'accueil du public dans l'espace multimédia en intégrant d'une part le réseau WebOcentre et d'autre part en permettant à l'agent recruté de bénéficier

d'une formation reconnue sanctionnée par le CATIC (Conseiller & Assistant en TIC).

Le coût de cet emploi à pérenniser est estimé à 20 000 € \*.

*\* pris en charge dans le cadre du dispositif WebOCentre et d'une spécifique de la D.R.A.C.*

## 5. Gestion des collections en R.F.I.D. (Radio Frequency Identification)



Figure 14. Vue des composants d'une puce RFID

A horizon de trois ans, le réseau cantonal des bibliothèques et médiathèques se dotera d'un fonctionnement en R.F.I.D., dans un souci de gain de temps pour toujours mieux servir les usagers et de contrôle des collections.

Ce passage progressif en RFID, évoqué par les agents de la lecture publique cantonale, constitue un second volet incontournable de la mise en réseau. Le coût de dotation de ce système et de sa mise en œuvre est évalué à 60 000 € \*.

L'automatisation des opérations de prêt et de retour, permettra au personnel de consacrer davantage de temps pour accueillir et conseiller le public. Il répondra aussi à une problématique bien connue dans les bibliothèques : le déclassement dans les rayons. Enfin, il facilitera l'inventaire des collections.

Ainsi, nous pensons équiper l'ensemble des documents du réseau en puces R.F.I.D. Seule la médiathèque de Beaugency qui effectue des opérations de prêt et de retour de manière importante sera équipée de deux automates.

*\* pris en charge dans le cadre du Concours Particulier- D.R.A.C.*

## 6. Roule la bibliocaisse !



Figure 15. Véhicule du réseau de la lecture publique

Enfin, pour assurer la circulation des ressources, des collections et des personnels d'un site à l'autre, répondre aux attentes des bénévoles, cataloguer, doter – l'achat d'un véhicule, et sa signalétique, contribuant à inscrire la lecture publique dans le paysage roulant, est incontournable.



Son coût est estimé à 10 000 € \*, somme correspondant à l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type Kangoo, Partner ou Berlingo.

*\* pris en charge dans le cadre du Concours Particulier - D.R.A.C.*

## B – Un territoire de renommée internationale

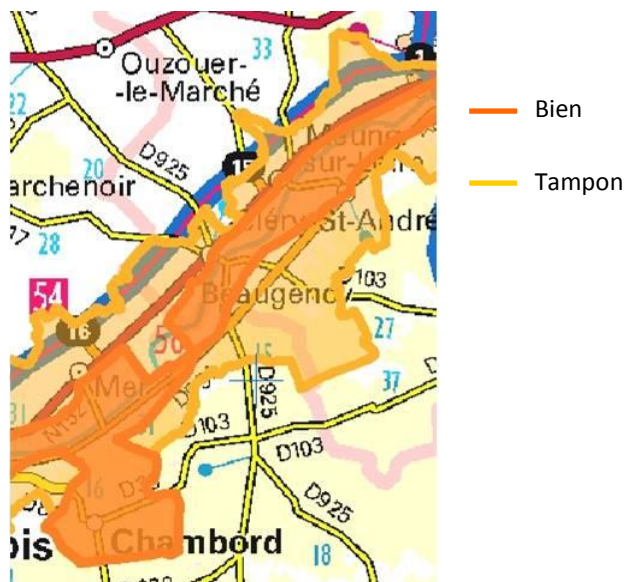


Figure 16 - Périmètre d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

« Le Val de Loire est un paysage culturel exceptionnel, comprenant des villes et villages historiques, de grands monuments architecturaux - les châteaux - et des terres cultivées, façonnées par des siècles d'interaction entre les populations et leur environnement physique, dont la Loire elle-même. » Introduction de présentation U.N.E.S.C.O.

Le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000. L'inscription a été justifiée par trois critères :

- Critère i : patrimoine architectural (châteaux, citées médiévales, ...)
- Critère ii : influence du patrimoine naturel sur les relations entre les individus.
- Critère iv : patrimoine historique de premier ordre illustrant une période précise et déterminante de l'histoire de France.

Naturellement, le Canton de Beaugency profite de cette haute distinction. Directement parce que le 1<sup>er</sup> périmètre, dit « zone de bien », inclut les villes de Beaugency, Baule, Tavers et leurs berges proches. Indirectement puisque le 2<sup>ème</sup> périmètre, dit « zone de tampon », inclut celle de Lailly-En-Val.

Conscient, de ce privilège, nous comptons permettre au plus grand nombre et notamment les plus jeunes de prendre conscience de ce legs exceptionnel.

Nous entendons développer cet axe dans et en périphérie d'une Résidence d'Auteur.

## Résidence d'auteur, centre d'actions plurielles

Un maître mot, territoire !

Accueillir un écrivain et/ou illustrateur en lien avec les acteurs locaux ayant pour finalité première la valorisation de notre patrimoine.

La Résidence d'auteur n'aura d'autre but que de s'inscrire et de s'appuyer sur une dynamique territoriale au sens du territoire tant dans sa masse (patrimoine naturel et architectural) que dans son esprit (Histoire, coutumes, mythes et légendes, ...) afin de développer des projets ciblés.

Le résultat de la conduite de ces projets sera retranscrit sur support qui sera fonction du souhait des décideurs, des attentes des publics et des retours d'expérience.

En périphérie de la résidence, appuyées par un tissu associatif reconnu, des actions spécifiques complémentaires seront menées par ou avec des prestataires extérieurs ayant une compétence précise.

En tout état de cause, l'objet des dits projets s'inscrira dans chaque axe suivant :

**1 – Lire le patrimoine naturel, historique et architectural**

**2 – L'événementiel**

**3 – Dire, Ecrire et Lire autrement**

La Communauté de Communes du Canton de Beaugency signera une (des) convention(s) avec un (des) partenaire(s) reconnu sur le territoire (Val de Lire, Les Fous de Bassan, Val Image, ...etc.) qui déterminera les modalités des délégations de services qui permettront sous la conduite exclusive de la CCCB de mener à bien ses actions de sensibilisation autour du patrimoine.

Toutes les actions ci-après détaillées devront impérativement être conduites sous le regard direct de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency qui nommera un coordinateur du présent contrat ; il aura pour mission de piloter l'ensemble du dispositif en lien avec les prestataires.

Ces actions clairement définies auront pour particularité de valoriser le territoire en s'appuyant de la résidence d'auteur. Clairement, ces actions arrivent en ressource et en complément de la résidence d'auteur.

*\* pris en charge dans le cadre CTL - D.R.A.C.*



## 1 Lire le patrimoine naturel, historique et architectural

S'appuyer sur les écoles : proposition d'actions à destination des scolaires des collèges et lycées.

Parce qu'ils seront les lecteurs demain, et qu'ils ne sauraient être trop accompagnés vers des voies d'accès au savoir moins fondées sur le consumérisme visuel et la passivité, plusieurs activités seront à penser, concevoir, planifier pour les élèves, les collégiens et lycéens. Nous en déclinons ici trois, tant elles nous semblent centrales et évidentes, mais la liste n'est pas exhaustive.

### ***Lire le patrimoine naturel***



Figure 17. Moulin à vent, région

Les formations diplômantes assurées par le ministère de l'Agriculture en sont coutumières, la lecture de paysages constitue une part importante de leurs missions de sensibilisation aux territoires, aux terroirs et au développement durable.

De façon à conjointre ces objectifs aux enseignements des classes de lycée, et à revitaliser un agenda 21 déjà présent sur la commune de Beaugency, un ensemble d'interventions serait proposé aux élèves des classes de secondes générales et technologiques.

Pour que côteaux de Beauce, Val de Loire et Sologne disent leurs particularités, leurs complémentarités.

Rupture et frontière, axe de communication et d'échanges, lieu de repos pour les hommes, la Loire l'est également pour la faune et la flore. De la réintroduction des castors d'Europe en 1975 à la protection réussie des rapaces de Beauce (busards cendrés et Saint Martin) en passant par la conservation des îlots de nidification des sternes naines et autres mouettes mélanocéphales – la Loire dans le canton gagnerait à *s'expliquer* auprès des classes de collèges, à déplier sa complexité et sa profusion.



Figure 18. Busard des roseaux mâle

Une campagne d'information et de sensibilisation, appuyée sur le conservatoire de Loire, la L.P.O. et les associations médiatrices des savoirs de Loire (Loire Nature Environnement, les Passeurs de Loire) sera proposée aux élèves des classes de collège.

### ***Lire le patrimoine historique et architectural***

Le territoire de la communauté de communes du canton de Beaugency est riche d'un patrimoine bâti et architectural d'une rare qualité. Pas moins de

quinze siècles d'histoire ont ici sédimenté une beauté de ville reconnue nationalement et internationalement, sans cependant que la plupart des enfants et des adolescents en prennent véritablement la mesure, nés dans leur grande majorité après 1990, voire 1995. Un tissu d'interventions associant les professionnels locaux de la conservation des monuments historiques et les associations locales sera à concevoir à destination des collégiens du canton. 10 interventions par an pendant trois ans, soit un total estimatif de 6 000 €.



Figure 19. Vue du château de Talcy

Le service du patrimoine du château de Talcy, animé par Jean-Yves Pouchoux, concepteur de visites en scène<sup>4</sup>, sera sollicité sur cette opération.

## 2-L'Evenementiel

Cet axe du maillage d'actions ne saurait faire l'impasse sur la dimension événementielle assurée depuis bientôt trente ans par cette manifestation. Plus que jamais, il a besoin d'être soutenu. Cela passe :



Figure 20. Affiche Salon du Livre Jeunesse

1. par le maintien d'une subvention importante à l'association Val de Lire, maîtresse d'œuvre<sup>5</sup>, organisatrice de manifestations scolaires préparatoires et metteur en scène général de la manifestation.
2. la mise à disposition des personnels des médiathèques pour l'organisation du prix Beaugency-Communauté de communes (contacts avec les éditeurs, sélection des ouvrages, organisation des élections, rédaction des prix).

**Ce poste s'élève à 1 500 € l'an.**

3. la construction d'un programme d'animations propres à la lecture et assuré dans l'ensemble du canton ; ce programme est monté à partir des demandes formulées par les communes, pour tous types de publics, enfants des écoles, adolescents, adultes. Le coût annuel de ces plus de vingt manifestations,

<sup>4</sup> Jean-Yves Pouchoux, aidé par les services de la conservation du patrimoine, a redonné vie au personnage de maître Cléret, notaire à Beaugency en 1783, chargé de vendre le château de Talcy, propriété de M. Burgeat.

<sup>5</sup> Voir en [annexe 5](#) l'historique rédigé par Mme Verdun.

Courant de janvier à novembre, après prise en charge à 50 % par la région Centre, demeure de 11 800 €<sup>6</sup>.

4. et enfin par *la réalisation d'un Pass Jeunesse* nominatif distribué à l'ensemble des enfants des classes élémentaires et maternelles du canton. Précisément, il permet à chaque enfant de bénéficier de chèques de réduction à valoir auprès des exposants lors du *Salon du Livre*. Annuellement, cet engagement fort s'établit à un coût de 11 000 € pour les quelque 2 000 enfants du canton<sup>7</sup>.

### 3-Dire, Lire et Ecrire

Notre démarche consiste à investir d'autres dimensions de la lecture et de l'écriture publiques.

#### ***Lis tes ratures !***

A partir d'initiatives éducatives menées dans les internats de Beaugency en 2010-2011<sup>8</sup>, nous entendons proposer des *ateliers de slam* aux élèves des classes de collège, très sensibles à ce mode d'expression, à la confluence des récits de vie, des ateliers d'écritures et des ateliers de diction.

Coût : 1 500 € par an sur trois ans. Les troupes de théâtre domiciliées dans le canton de Beaugency (Vilains, Fous de Bassan) pourront participer à l'animation de ces ateliers.

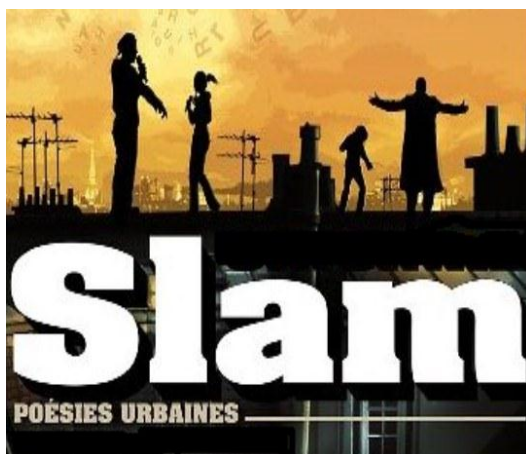


Figure 21. le Slam, la rue inspire la poésie...

#### ***Mon livre à moi***

A l'initiative des documentalistes du collège Robert Goupil<sup>9</sup>, une animation annuelle concourant à *la réalisation d'un ouvrage*, cofinancé par la maison du livre, serait à appuyer sur trois ans. Les écrits des élèves donneront lieu à une diffusion dans les familles, à une mise à disposition à la librairie *les Temps Modernes* à Orléans et à une présentation lors du *Salon du Livre de jeunesse de Beaugency*.

<sup>6</sup> La liste des manifestations 2011 - [annexe 6](#)

<sup>7</sup> Cet engagement a été validé par la Communauté de Communes du Canton de Beaugency – [Annexe 7](#) « La Lettre N° 3 de la C.C.C.B.

<sup>8</sup> Voir en [annexe 8](#) le projet de la Maîtrise Notre-Dame 2010-2011.

<sup>9</sup> Le détail du projet figure en [annexe 9](#)

### ***Ecrire autrement !***

Les presque vingt mille habitants du canton de Beaugency ne sont pas tous issus d'une culture romane et latine. Beaucoup ont à vivre et s'intégrer en laissant parfois de côté des écritures vernaculaires et des modes de calligraphies spécifiques d'autres cultures. Or si, en accord avec les derniers écrits de Patrick Weil<sup>10</sup>, nous considérons effectivement que faire Français est impensable sans l'un des quatre piliers qu'est la langue française, encore considérons-nous qu'elle peut gagner à s'imposer dans la reconnaissance, le partage et la distinction par rapport à d'autres langues, d'autres écritures, d'autres alphabets. L'UNESCO soulignait naguère ces quelques réalités :

- 72 % de la population mondiale utilisent deux langues dans la vie quotidienne,
- L'Europe compte plus de 100 langues vivantes,
- 68 millions d'Européens utilisent chaque jour une autre langue que la langue officielle de leur propre Etat,
- Enfin les deux seuls pays européens qui ne reconnaissent pas les langues dites « minoritaires » sont le France et la Grèce<sup>11</sup>.

Quatre types activités sont ici envisagés, pour scolaires et tous publics, sur trois ans.

### ***Plumes et lettres ornées***

Des ateliers de pratique calligraphiques seront proposés aux enfants des écoles et sous formes d'ateliers d'adultes.



Figure 22. Lettre ornée pour la *Cité de Dieu*, de Saint Augustin

Ils viseront à sensibiliser à l'écriture comme possible expression de beauté, en amont et en appui du sens.

<sup>10</sup> Patrick Weil, 2011, *Être français Les quatre piliers de la nationalité*, Paris, éditions de l'Aube, 35 p.

<sup>11</sup> Chiffres rappelés par Hervé Lossec dans son ouvrage sur les bretonnismes (Morlaix, Skol Vreizh éditions, 2010, 101 p.).



Figure 23. Lettre ornée du *Sacramentaire de Drogon*

Des expositions de livres anciens dans les bibliothèques appuieront ces démarches.

### ALBEGA



Figure 24 Calligraphie du nom de Mahomet sur un fond d'assiette

Seront construits des ateliers de découverte des alphabets, d'Athanase à ibn Ruchd en passant par Avicenne ou la minuscule caroline.

Ces ateliers seront soulignés par des expositions dans les différents sites de la lecture publique.



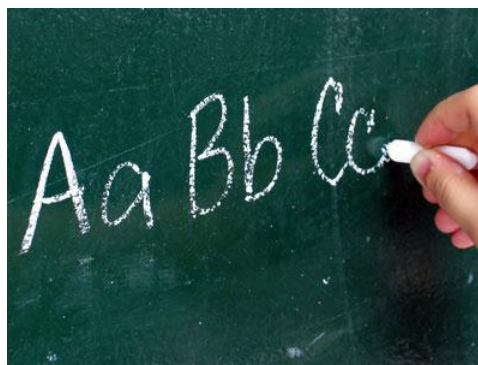
Figure 25. Incipit de l'évangile selon Jean

### ***Les différences sont une chance !***

L'ensemble de ces ateliers, par la reconnaissance des cultures de provenance des populations immigrées balgentiennes, servira de trait d'union entre promotion culturelle dans le lire et l'écrire et ambition d'alphabétisation des femmes issues des communautés africaines, sub-sahariennes, maghrébines ou machrekines. Ces initiatives seront à croiser avec le travail remarquable mené par un tissu d'associations déjà impliqué sur le territoire, mais peu conscient des travaux menés en matière de lecture publique. Car dans le maillage de ces deux dimensions, c'est bien de visibilité sociale dont il s'agit<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Guillaume Le Blanc, 2009, *L'invisibilité sociale*, Paris, P.U.F., collection Pratiques théoriques, 197 p.

Figure 26. Le tableau d'écolier



Nous entendons nous associer avec le CRIA pour mettre en place des ateliers adaptés au public empêché clairement identifié grâce à nos partenaires que sont les associations GRAME et AFEL<sup>13</sup>. Le Coût de cette opération est estimé à 2 000 € par an.

### ***Photographie et lecture d'images***

Forte de talents individuels déjà exposés (David Voyet, M. Hallé, se définissant lui-même comme conteur d'images, etc.) et d'associations (Val image), la communauté de commune se doit d'étendre l'idée de lecture aux supports visuels ; la photographie, la bande dessinée et l'affiche, comme le livre illustré<sup>14</sup>, sont des réalités aujourd'hui reconnues comme des objets légitimes et officiels de l'approche littéraire dans les classes (depuis 1985 dans les classes de seconde générale et technologique pour ce qui est de l'image, ce qui est à la fois ancien mais en même temps très récent, au regard des explosions visuelles dans la post-modernité<sup>15</sup>).

Les territoires communautaires publics, parce qu'ils sont à la fois des lieux de production de l'image à lire et à écrire et des réceptacles d'intentions graphiques plus ou moins suscitées et contrôlées (tags, graffitis, publicités) ne pourront pas ne pas investir ce champ complémentaire des visions plus conventionnelles et académiques de l'idée de lecture.

<sup>13</sup> Voir Diagnostic p. 26 et p. 31

<sup>14</sup> Des enseignantes agrégées de lettres de nos connaissances n'hésitent pas, dans le Maine et Loire, à intégrer des livres pour enfants dans les listes de textes supports de l'épreuve de français du baccalauréat.

<sup>15</sup> Jean-François Lyotard, 1986, *Le postmoderne expliqué aux enfants*, Galilée, 165 p.



## C - S'ouvrir à l'Europe et au monde



Figure 27. L'Europe, si petite Europe...

Un dernier axe de travail et d'investigation vise à élargir l'ensemble des démarches et actions entreprises dans le canton de Beaugency en leur permettant de se mettre en perspective avec celles produites et conduites dans d'autres territoires.

Ainsi, à l'heure de la construction européenne et de l'antienne partout reprise de la mondialisation, il nous semblerait intéressant de creuser la piste d'échanges et de partenariats internationaux visant à questionner et à la fois valoriser les réalités présentes sur le territoire de notre communauté de communes en matière de lecture publique.

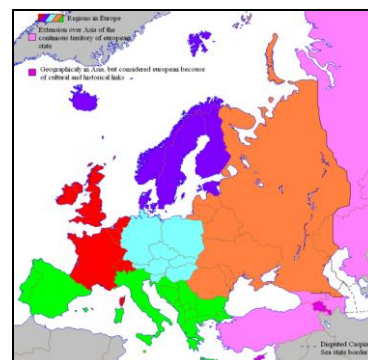


Figure 28. Les différentes régions d'Europe

Pour ce faire, le projet de construction d'un partenariat européen dans le cadre d'un programme existant pourrait être envisagé. Des moyens en ce sens existent, à la confluence des activités des bibliothèques et de la lecture publique, des établissements scolaires et des collectivités territoriales. En effet, le nouveau programme communautaire européen *Comenius Regio Plus* répond parfaitement à cette ambition.

Avant de détailler ici un programme triennal appuyé conjointement par l'Europe et par la D.R.A.C., via le contrat territoires-lectures, rappelons le champ d'intervention de Comenius Régio. « Les partenariats Comenius Regio visent à favoriser la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement scolaire et les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les régions d'Europe. » Les partenariats alors construits « donnent l'occasion aux responsables de l'enseignement scolaire et aux acteurs de l'éducation non formelle de travailler ensemble sur un ou plusieurs sujets d'intérêt commun. »

L'ambition est de tisser des liens transnationaux durables, à partir de financements assurés sur deux années ; les subventions accordées, de montants très importants, peuvent prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des adultes, durant les phases de préparation et de prospection partenariales et de toute autre activité liée au projet, comme les déplacements et échanges entre scolaires.

Ramené à l'échelle de notre ambition communautaire, un partenariat Comenius Regio Plus pourrait, en matière de lecture publique, s'organiser autour des trois entités que sont une ou plusieurs structures scolaires, le réseau des bibliothèques et médiathèques cantonales, enfin la Communauté de Communes

comme structure politique<sup>16</sup>. Il convient ici de préciser que la liste des pays potentiellement ouverts à partenariat ne se limite pas à l'espace européen politique ; de nouveaux pays comme la Turquie en font désormais partie.

Pratiquement, cet ambitieux programme se pourrait mener sur trois années, chacune dotée d'objectifs précis :

- ❖ La première année, soit 2011-2012, correspondrait, en appui aux enseignants de langue des classes du collège Robert Goupil, à une recherche de partenariat avec une région du sud de l'Espagne, à partir d'une ville ou communauté de taille identique à la C.C.C.B. Ce territoire disposerait également d'une ou plusieurs bibliothèques publiques. Un voyage exploratoire associant élus de la C.C.C.B., salariés de la lecture publique et enseignants de collège seraient le terme envisagé de cette phase de prospection.
- ❖ La deuxième année, soit 2012-2013, serait à proprement parler l'année des voyages et échanges d'élèves, d'élus et de professionnels.
- ❖ Enfin, l'année troisième, 2013-2014, serait l'année de la médiatisation des démarches entreprises ; elle serait consacrée à un travail d'exposition, par les jeunes, sur les sites scolaires et de la lecture publique, de restitution et de diffusion appuyé sur les médias locaux, réalité locale de lecture publique jusqu'alors laissée de côté par notre projet d'ensemble.

---

<sup>16</sup> Les communautés de communes sont parfaitement éligibles à subventions ; rappelons qu'en 2009-2010, aucune communauté de communes n'a profité de cette possibilité. La C.C.C.B. pourrait être la première.

[Annexe 10](#)

## Conclusion

S'engager dans la voie de la signature d'un contrat territoires-lectures constitue un gros chantier, nous nous en rendons mieux compte aujourd'hui, après des semaines et des mois d'investigations, de contacts, de rencontres, de diagnostic, de propositions, des temps d'écriture, de mise en cohérence, de confrontation, de structuration et de restitution. Mais nous en sortons enfin, porteurs d'un document de référence qui nous semble mettre l'accent sur quatre dimensions.

La première est celle des réseaux, très forts dans le canton de Beaugency, et historiquement posés dans le domaine de la lecture publique. Associations, bénévoles, acteurs culturels, agents de l'Etat et des collectivités territoriales ont appris de longue date à coexister, coopérer, aux risques parfois de la subsidiarité et des redondances.

La seconde est évidemment la notion de lecture publique, riche de forme repérées mais difficile à circonscrire, par-delà les schèmes assez classiques de modes de diffusion connus. La présente partie consacrée au diagnostic a certainement contribué à cet élargissement de perspective. Les rencontres avec les structures scolaires du second degré ainsi que les offres présentées par les associations ont permis de dégager des espaces de développement.

La troisième notion est ici celle de projet. Il nous paraît en effet que s'inscrire dans une dynamique de signature d'un contrat de cette nature ne peut se réduire à intégrer de l'existant, mais doit être une base à composer des projets qui dépassent le territoire cantonal, fût-il à explorer toujours plus finement. Ecriture, lecture, se peuvent ainsi questionner, avec les jeunes et les organismes institués, pour des projets de plus grande ampleur.

On l'aura compris, le territoire devient pluriel et à géométrie variable. Quartiers, Communes en communautés, certes, mais également cantons en survie limitée, pays, régions et Europe sont des espaces à investir (ou à réinvestir), parce que géographiques tout autant que symboliques, culturels et linguistiques, lieux enfin de nouvelles formes de confiance et d'apprentissage.

Faisons nôtre le propos de l'économiste Pierre Veltz lorsqu'il déclare : *« Le grand paradoxe de notre époque est que la mondialisation et l'extension foudroyante de l'internet ne créent nullement une géographie sans feu ni lieu, sans territoire. Au contraire, elles renforcent la dimension territoriale de nos sociétés. Pour de multiples raisons et sous de*

*multiples formes. Les territoires sont des lieux de résistance, de protection, des 'clairières' dans la jungle proliférante des réseaux. Mais ils sont aussi et surtout les points d'appui positifs d'une économie dont la vitalité repose davantage sur les relations de coopération ouverte entre acteurs que sur les processus standardisés de division du travail caractéristiques de la phase d'industrie de masse dont nous sortons. Pour l'économie moderne, fondée sur l'innovation et la qualité, la confiance est, par exemple, une ressource essentielle : or les territoires sont des matrices irremplaçables de confiance, facilitant considérablement les apprentissages collectifs. Rien d'étonnant si les territoires dotés d'une forte identité culturelle sont souvent ceux qui s'en sortent le mieux. »*

C'est vraiment dans cet esprit que s'inscrit l'ambition de signature de ce contrat territoires-lectures entre la Direction des Affaires Culturelles de la Région Centre et la Communauté de Communes du Canton de Beaugency.